



Fiscalité logement sans locataire

Par **Seb92400**, le **10/05/2011** à **15:20**

Bonjour,

Je me pose une question dont vous aurez peut être une réponse :

Mon amie possède une habitation qu'elle avait achetée comme résidence principale.

Elle est venue aménager à Paris (sa résidence principale déclarée) et n'habite donc pas à son domicile.

Elle paye donc un crédit mais n'encaisse pas de loyer car il y a des travaux à faire avant de louer .

Combien de temps doit elle louer son bien en 2011 pour déclarer en 2012 (sur les revenus de 2011) ses intérêts d'emprunt en déficit foncier (déclaration spéciale 2044) ?

Merci pour votre aide